



OBJECTIFS

- Remettre à niveau les connaissances nécessaires pour le maintien du certificat SSIAP niveau 1 selon l'arrêté du 2 mai 2005 modifié.

PUBLIC CONCERNÉ

- Agent de sécurité incendie qualifié SSIAP1 n'ayant pas exercé dans la fonction durant les 3 dernières années ou montrant une défaillance notoire au cours du recyclage.

PRÉ REQUIS

- Etre titulaire du diplôme SSIAP1, ERP1 ou IGH.
- Etre titulaire de l'AFPS ou du SST valide depuis moins de 2 ans .

CONTENU

- Principes fondamentaux.
- Prévention.
- Moyens de secours.
- Mise en situation d'intervention.
- Rondes de sécurité et surveillance de travaux.
- Organisation d'un PC sécurité.
- Exercices pratiques d'extinction et mise en situation d'intervention.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Cours théoriques et pratiques avec appui audiovisuel.
- Mises en situation d'interventions.

DURÉE DE FORMATION

- 21 heures.

NOMBRE DE STAGIAIRES

- 12 stagiaires maximum.

NIVEAU DE VALIDATION

- Appréciation sous forme de QCM transmis à l'employeur.